

Paris, le 22 Janvier 1823. 141

Ministère

de

l'Intérieur.

3^e Division,
Beaux Arts.
Ecole de Rome.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous
transmettre les rapports de l'Académie
royale des Beaux Arts sur les
travaux des pensionnaires peintres
et Architectes à l'Ecole royale de
France.

L'envoi trop tardif de cet ouvrage
à Paris, n'a pas permis à l'Académie
de s'occuper plutôt des travaux des
pensionnaires du Roi. Je vous invite
à faire en sorte qu'à l'avenir cet
envoi ait lieu à l'époque déterminée
par les règlements, afin que le rapport
puisse être lu à l'Académie dans
la séance du mois d'octobre.

Agitez, Monsieur, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre Secrétaire d'Etat
de l'Intérieur. *H. Corbin*

M^r Guérin, Directeur de l'Académie de France
à Rome,